



AVIS DE COURSE

Régate de ligue - Planche à voile 17 novembre 2013 YACHTING CLUB POINTE ROUGE

1 REGLES

- 1.1 La régate sera régie par :
 - les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile,
 - les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables.
- 1.2 Les règles de course suivantes seront modifiées par les instructions de course : Préambule du chapitre 2, Signaux de course, 28.1, 32, 35, préambule du chapitre 4, 60.1(a), 66 A4
- 1.3 Le règlement de publicité de la Fédération Française de Voile s'applique (Adresse du document sur le site internet de la FFVoile : http://www.ffvoile.net/ffv/public/fond_doc/CCA/reglement_publicite_ffv.pdf)

2 PUBLICITE

L'épreuve est une épreuve de la catégorie C de publicité selon l'article 20 du règlement ISAF tel que modifié par le règlement de publicité de la F.F.Voile.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régate est ouverte à tous les bateaux des classes :
 - * 293 OD Minimes 12/14 ans jauge Bic 6.8
 - * 293 OD Espoirs 14/16 ans garçons jauge Bic 7.8 14/20 ans filles jauge Bic 7.8
 - * Raceboard 7.8 Open 15/20 ans jauge Raceboard Jeune 7.8
 - * Raceboard 8.5 15/20 ans jauge Raceboard Jeune 8.5
 - * Raceboard Senior 21 ans et plus jauge Raceboard
 - * RS:X jeune 8.5 15/18 ans

Jauge RS:X 8.5 (femmes senior)

* RS:X Senior 9.5

Un nombre minimum de 10 inscrits est nécessaire pour constituer une série.

- 3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant, accompagné des frais d'inscription requis.
- 3.3 Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - les licences FFVoile valides portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - la fiche de sur-classement dûment validée
 - l'autorisation de port de publicité
- 3.4 Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 millions d'Euros.

4 DROITS A PAYER

Les droits requis pour l'inscription sont de 15 €

5 PROGRAMME

- **5.1** Confirmation d'inscription sur place à partir de 9h le dimanche 17 novembre 2013
- 5.2 Jauge et contrôle : des contrôles de jauge pourront être effectués à tous moments
- **5.4**3 L'heure prévue du signal d'avertissement de la première course est 11h30 le 17 novembre 2013

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées dès l'ouverture des inscriptions et les annexes seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

7 PARCOURS

Les parcours sont de type trapèze.

8 CLASSEMENT

- 8.1 Le système de points à minima de l'annexe A s'appliquera.
- **8.2** Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 2 courses.
- **8.3** 2 courses sont nécessaires afin de valider l'épreuve.

9 PRIX

La remise des prix aura lieu le plus tôt possible après que la dernière course du jour.



REGATE DE LIGUE de planche à voile Dimanche 17 novembre 2013

	FICHE D	'INSCRIPTION
Nom (surname):	Prénom (first	name):
Numéro de voile (sail numb	er):	
Nationalité (country):		Date de naissance (date of birth):
N° de licence :		N° de club :
Adresse (address):		
Numéro de téléphone de cor	ntact (phone number) :
Garçon (man):		Fille (woman):
Catégorie <i>(class)</i> : cocher l	a bonne case (tick	yours)
BIC 293 OD		
Minime 12/14 ans	s Espoi	r 15/16 ans Espoir fille 15/20 ans
Jeune 15/20 ans V	oile 7.8	
Jeunes 15/20 ans	voile 8.5	
Senior 21 ans et +		
RS:X 8.50		RS:X 9.50
•		régler par chèque en amont ou sur place le
	validité (avec ca	chet du médecin), une autorisation parentale demande de sur-classement sont obligatoires.
Date:	Signature	



Régate de ligue de PAV du dimanche 17 novembre 2013

AUTORISATION PARENTALE		
Je soussigné(e) : Demeurant à		
Téléphone : domicile :		
Père \square Mère \square Autre (à préciser)		
Disposant de l'autorité parentale de		
N° de licence		
Lui donne l'autorisation de participer à la régate organisée le 17 novembre 2013 au YCPR.		
J'atteste qu'il (ou elle):		
 est apte à plonger, puis à nager à au moins 50 mètres. est apte à s'immerger, puis nager au moins 25 mètres sans reprendre pied. 		
 J'autorise également les organisateurs : à prendre en cas d'urgence toutes mesures nécessaires pour la sauvegarde de mon enfant. à prendre toutes dispositions médicales ou hospitalières vis-à-vis de lui, en cas d'urgence, y compris son transport dans un établissement hospitalier. à prendre toute disposition que réclameraient des circonstances imprévues pour le maintien de la discipline ou de la sécurité des enfants. 		
J'ai reçu les informations relatives au montant des garanties associées à la licence de la FFV ainsi que la possibilité de souscription de garanties complémentaires.		
Faite à : le		
Signature (ajouter la mention « Lu et approuvé »)		